

Agora commune Conseils de quartier Legendre-Lévis, Pereire-Malesherbes et Courcelles-Wagram,

7 novembre 2018 19h au Lycée Carnot, Mairie du 17^e

Liste des présents : Geoffroy BOULARD, Frédéric PECHENARD, Christophe LEDRAN, Bertrand LAVAUD, Muriel GORDON-SCHORR, Karine LUBIN-NOEL, Hugues CHARPENTIER., Emmanuel CONSTANS, Mme SANCHO, Amandine BLIER

La séance débute à 19 heures 08.

M. BOULARD accueille les participants et remercie le Proviseur Devaux de recevoir l'assemblée au sein du Lycée Carnot pour cette présentation du projet de la Cité de l'économie et de la monnaie, qui sera situé place du Général Catroux, dans le 17^e arrondissement. Il s'agira d'un nouvel équipement dans un quartier marqué par la présence d'entreprises et d'institutions financières. L'objectif de ce projet est de faire connaître les mécanismes de l'économie aux enfants et adultes, en faisant découvrir les grands cycles de l'économie.

Il remercie les élus présents et donne la parole à M. CONSTANS, Président délégué de CITECO.

M. CONSTANS remercie le Maire et les élus du 17^e arrondissement pour la tenue de cette réunion. Il présente Françoise SANCHO qui conduit ce projet sur le plan immobilier pour la Banque de France depuis plusieurs années. Il indique que le projet arrivera bientôt à son terme et que les portes de la Cité ouvriront leurs portes au public au printemps. Il présente également Amandine BLIER, responsable de la communication à CITECO.

Il précise que CITECO est une association, qui a été créée par la Banque de France, propriétaire de l'immeuble, qui a souhaité que la gestion de la Cité de l'économie soit attribuée à une association. Cette association est présidée par le gouverneur de la Banque de France dont il est le Président délégué. Le directeur de CITECO est Philippe GINESTE, spécialiste des musées scientifiques.

1-PRESENTATION

M. CONSTANS indique en préambule que dans un souci de simplification, la monnaie se trouvant dans l'économie, il a été décidé de modifier les statuts afin de parler à terme de « Cité de l'économie », soit CITECO, et non plus de « Cité de l'économie et de la monnaie ».

1-Histoire du bâtiment

M. CONSTANS rappelle que le projet CITECO est installé au sein de l'Hôtel Gaillard, bâtiment datant de 1878. Il a été érigé à l'initiative d'Emile Gaillard, banquier, qui avait acheté des terrains sur la Plaine Monceau pour y faire construire trois hôtels particuliers : un hôtel principal, l'Hôtel Gaillard, et deux autres hôtels particuliers qui lui permettaient d'avoir des revenus afin de financer le premier. Suite à la crise financière, la Banque de France acquiert le bâtiment en 1923 et le transforme en succursale. Un autre architecte intervient alors, Alphonse Defrasse, qui construit un autre bâtiment à l'intérieur du bâtiment d'origine soigneusement conservé. Sous ce bâtiment central, au cœur de l'Hôtel Gaillard, se trouve la fameuse salle des coffres. Y seront présentées des pièces en or et des éléments de collection.



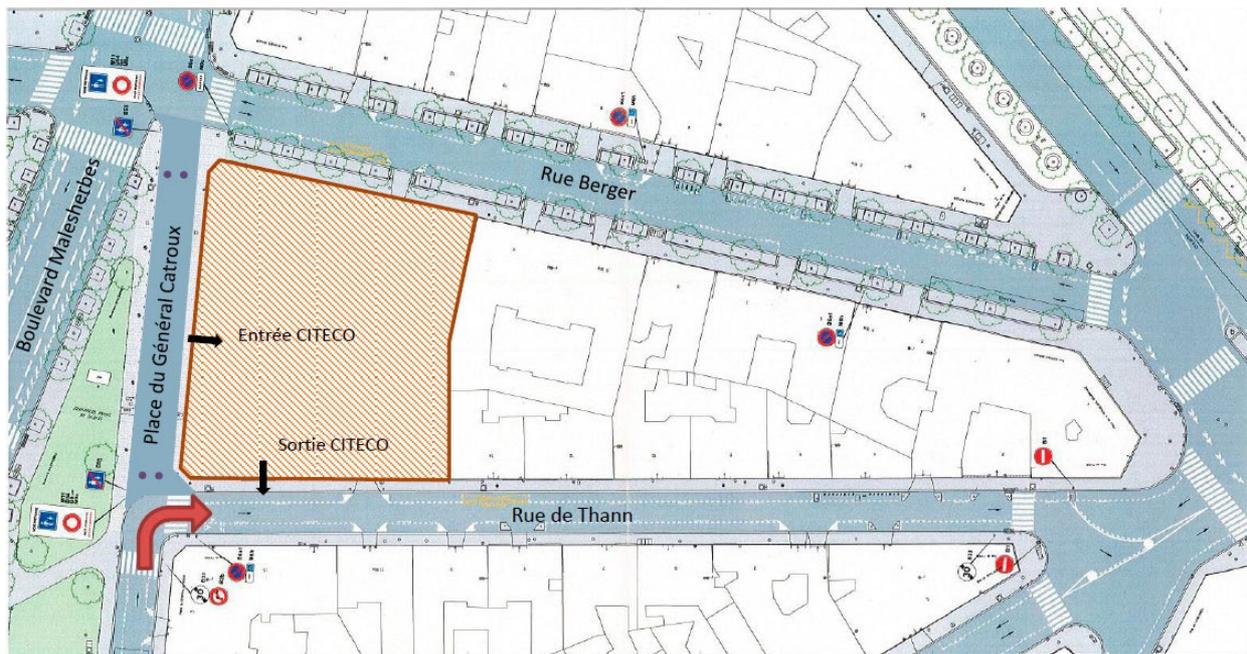
Il donne la parole à Mme SANCHO pour la présentation de l'aménagement des abords de CITECO.

Mme SANCHO indique que le plan du bâtiment montre le quadrilatère qui constitue le futur bâtiment. Les flèches noires indiquent les deux entrées principales du bâtiment, sachant qu'il y aura d'autres entrées et sorties liées à la logistique et à l'administration. Est également prévu un aménagement avec la Ville de Paris qui permettra d'assurer la sécurité et le confort de desserte de cet équipement culturel.

A la suite des discussions engagées par Mme KUSTER lors du Conseil de Paris d'octobre dernier, une convention de maîtrise d'ouvrage d'aménagement de cet espace a été approuvée début octobre et va constituer la première phase du projet. Trois éléments principaux seront à prendre en compte :

- Le premier est la fermeture à la circulation de la partie donnant sur la place du Général Catroux tout en préservant l'aspect actuel du trottoir et de la voirie qui continuera d'accueillir tout ce qui concerne la sécurité et les secours. Elle précise que cela permettra d'avoir un espace piéton protégé pour l'ensemble des habitants du 17^e qui passeront aux abords et les visiteurs du bâtiment ;
- Cette interruption de la circulation automobile nécessite l'inversion des sens de circulation. Un ajustement permettra notamment aux voitures venant de la place du Général Catroux de tourner vers le Parc Monceau ;
- Enfin, est prévu un aménagement de trois places de bus qui permettront l'arrivée des classes ou groupes rue Georges Berger. Ces trois installations se trouveront du côté de CITECO et seront seulement des dépose-minutes de bus. Ces derniers iront ensuite se garer sur les endroits prévus par la Ville pour stationner.

Cette première phase d'aménagement va permettre d'assurer l'accessibilité de cet équipement culturel de manière sécurisée et va également contribuer au dégagement du passage des piétons le long de cet équipement de façon plus aisée.



- : Bornes rétractables
- ↪ : Inversion du sens de circulation de la rue de Thann

Projet d'aménagement a minima sans parvis

M. CONSTANS note que la salle de bal de l'Hôtel Gaillard est dotée de cheminées splendides et précise que les planchers de la salle ont été reconstitués et remis dans l'état d'origine, comme cela est d'usage lorsque, comme ici, il s'agit d'un Monument historique. Il précise que l'architecte des Monuments historiques, pris de passion pour l'opération, a surveillé la réhabilitation du bâtiment au jour le jour.

Il indique qu'à l'intérieur du bâtiment se dresse une tourelle qui dépasse et que la cour intérieure a été couverte par une verrière. Cet espace sera ouvert au public. Y seront installés la cafétéria et le café qui seront accessibles au public y compris aux personnes qui ne n'ont pas visité le musée.



Il explique ensuite qu'un autre aménagement a été opéré, au niveau des toits, qui forment désormais une terrasse aménagée qui sera accessible au public et réservable pour des événements privés.

2- Muséographie

M. CONSTANS indique que le projet CITECO vise à développer la culture économique de l'ensemble de la population et à éclairer chaque visiteur dans ses choix économiques, notamment les plus jeunes. Y seront développés un parcours permanent et des expositions temporaires. Pour la collection permanente, l'espace scénographié de 2 400 m² se verra attractif et ludique. Cet espace sera divisé en six espaces faisant référence aux cycles économiques :

- Les échanges

Les visiteurs découvriront comment s'organisent la production de biens et de services par les sociétés humaines, le développement de la spécialisation et de l'échange (l'incapacité de tout faire tout seul) mais aussi la façon dont est apparue la monnaie (la substitution du troc par la monnaie) et son rôle dans nos sociétés.

- Les acteurs de l'économie (entreprises, consommateurs, etc.)

Dans cette séquence, le visiteur appréhendera la complexité des circuits économiques : les différentes catégories d'acteurs de l'économie et leurs interactions, la dimension internationale et financière de l'économie et la complémentarité des secteurs marchands et non marchands.

- Les marchés (du travail, boursier, etc.)

La séquence des marchés offrira une présentation de la notion de « marché » à la fois dans sa dimension théorique et à l'aide de cas pratiques. Des thèmes comme l'offre et demande, le prix d'équilibre, le marché des actions, et bien d'autres, y seront abordés.

- Les instabilités et crises

À travers la notion d'instabilités, cette séquence permettra d'exposer au visiteur les mécanismes à l'origine des crises de nature diverse qui peuvent altérer le fonctionnement de l'économie.

La ou les crise(s), le rôle de l'État, les bulles spéculatives, l'économie de l'ombre, feront partie des sujets passionnants qui seront mis en valeur dans cette section.

- Les régulations

La cinquième séquence du parcours est celle des régulations vues comme un moyen de corriger les déséquilibres, d'améliorer le bien-être collectif ou de tenter de modifier les comportements des acteurs. Le rôle des gouvernements, des autorités, des entreprises et banques est de faire en sorte que les choses retrouvent un cours normal et de corriger les déséquilibres et leur impact sur les entreprises et les particuliers ;

- Les trésors dans la salle des coffres.

La salle des coffres présente une collection exceptionnelle de billets et de pièces anciennes issus de tous les continents. Machines de fabrication de monnaies, pierre de yap, pièces mérovingiennes, louis d'or... seront exposés dans cet espace scénographié étonnant. Les visiteurs pourront comprendre l'évolution des monnaies ainsi que la notion de moyens de paiement. Grâce à d'importants partenariats, y seront présentés des pièces de collection et des prêts de la Bibliothèque nationale de France qui détient un très beau médaillé.



3- Ressources pédagogiques

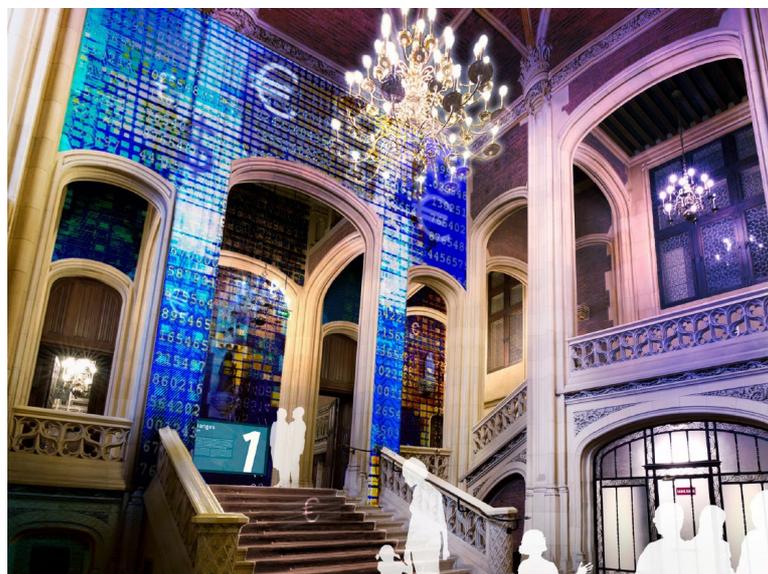
M. CONSTANS note que le site internet citeco.fr présentera l'offre pédagogique et culturelle de la Cité de l'économie. Il précise par ailleurs que la totalité des documents télévisuels présentés dans la Cité de l'économie représentent plus de 12 heures de projection. C'est aux visiteurs et enseignants de s'appuyer sur ces ressources.

4- Ambition culturelle

M. CONSTANS indique que CITECO a signé un partenariat avec l'Éducation nationale qui a manifesté un grand intérêt pour cette initiative qui fait partie d'une stratégie nationale d'éducation économique et financière réunissant les ministres chargés de l'économie, de l'éducation, du travail et de l'agriculture.

Il précise ensuite que la Cité ouvrira de 10 à 18 h tous les jours du mardi au dimanche. Une nocturne aura lieu un jeudi par mois jusqu'à 22 h. Des offres Jeune public et scolaire seront mises en place, ainsi que des ateliers, notamment pendant les petites vacances scolaires. Une boutique de livres et d'objets divers sera installée à côté du café dans la cour. A noter que les visiteurs pénétreront dans le musée par le grand escalier qui a été réhabilité.

Il s'agit à présent d'attendre la visite de la Commission de sécurité avant de fixer le jour d'ouverture. A noter que dans le cycle d'inauguration, il est prévu de consacrer une journée d'accueil gratuite pour toutes les personnes du 17^e arrondissement qui souhaiteront découvrir le lieu.



2-ECHANGES AVEC LE PUBLIC

Un intervenant du public demande où est passé le terme « Monnaie » dans l'intitulé du futur établissement.

M. CONSTANS répond que la Monnaie est partie intégrante de CITECO, puisque la Banque de France est la garante de la Monnaie. Cette nouvelle dénomination, Cité de l'économie, permettra d'éviter la confusion avec l'établissement de la Monnaie de Paris.

Un intervenant du public demande si le Centre des professions financières (CPF), domicilié Avenue Mac-Mahon, a été associé au projet. Il demande également si le musée propose des items sur les professions financières.

M. CONSTANS rappelle que CITECO participera au mouvement de rayonnement de la place financière de Paris, comme le fait le CPF. Il note qu'il sera éventuellement possible de réaliser une exposition temporaire sur les métiers de la finance.

Un intervenant du public demande si les grands penseurs de l'économie seront mis en avant dans CITECO.

M. CONSTANS indique que des noms de grands penseurs économistes seront attribués au nom des différentes salles de l'établissement.

Une intervenante du public remarque qu'il faudra dans ce cadre-là tenter de respecter une parité hommes/femmes.

Un intervenant du public s'interroge sur le coût du projet.

Un intervenant du public demande si des synergies sont prévues avec la Maison de l'Europe, située à proximité.

M. CONSTANS note que des partenariats pourront en effet être étudiés. Il indique que l'Europe est présente dans CITECO derrière différents sujets. Il indique ensuite qu'il n'est pas encore en mesure de donner le coût du projet, ce dernier n'étant pas achevé. Ce coût sera élevé car la Banque fournit un effort important en mettant en place cet établissement. Il précise aussi que la réhabilitation du bâtiment et la mise en place des équipements sont financées par la Banque de France, propriétaire du bâtiment. Ensuite, l'association CITECO va gérer le bâtiment et l'ensemble du musée. L'ensemble des coûts du projet seront indiqués lors de la finalisation de l'opération.

Un intervenant du public s'interroge sur la superficie totale du bâtiment.

Mme SANCHO répond que le bâtiment affiche une surface de 7 000 m² de surface au total, dont 2 400 m² de musée.

Un intervenant du public souhaite connaître le nombre de salariés permanents qui travailleront dans ce bâtiment. Il souhaite également savoir s'il est prévu de faire intervenir des personnalités du monde de l'économie ou des personnes retraitées pour prendre en charge des visites de groupes.

M. CONSTANS répond que l'équipe, dirigée par Philippe GINESTE, sera constituée d'un peu moins d'une trentaine de personnes. A cela s'ajoutent des prestations extérieures pour le personnel de sécurité. Parmi les personnels se trouveront des médiateurs qui vont assurer le lien avec les groupes de jeunes venant visiter la Cité. Il indique que l'on peut en effet étudier la possibilité de faire appel à des retraités bénévoles pour l'animation d'ateliers ou visites. Concernant l'accueil de personnalités du monde de l'économie, CITECO se veut également un lieu de rencontres et de débats entre les économistes et le public. Un auditorium d'une centaine de places a ainsi été aménagé. Il permettra d'organiser des conférences-débats.

Mme SANCHO rappelle que cet équipement était au départ un immeuble privé. Il a donc fallu le transformer en local pouvant recevoir du public et faire face à d'énormes contraintes techniques pour pouvoir assurer l'installation de l'ensemble (climatisation, chauffage, etc.). Beaucoup de zones techniques prennent donc énormément de surface. D'autres lieux seront aménagés pour accueillir les personnels extérieurs qui assureront l'entretien et la maintenance du bâtiment (en majorité en sous-sol). La troisième source de surface utilisée concerne les locaux tertiaires qui seront utilisés par la trentaine de personnes qui vont exploiter ce bâtiment (bureaux, etc.).

M. CONSTANS précise que le bâtiment est totalement accessible aux personnes à mobilité réduite.

Un intervenant du public demande si le bâtiment abrite des logements.

Mme SANCHO répond par la négative et précise que le système de gardiennage se fera au poste de sécurité en journée et sera opéré en télésurveillance totale la nuit avec des dispositifs d'intervention immédiate.

Un intervenant du public, habitante de la place du Général Catroux, souligne que ce très beau projet a eu une conséquence très fâcheuse, celle de la prolifération des rats sur la place. Les rats se trouvent sous les feuilles dans les jardins et sous les ALGECO blancs situés devant l'entrée du musée. Elle dénonce un danger évident. Nombreux sont les habitants du quartier à avoir appelé la mairie qui a semblé assez démunie face à ce phénomène. Elle demande comment la mairie souhaite traiter ce sujet.

M. PECHENARD répond que ce sujet est le combat actuel du maire du 17^e. Il précise que les mairies d'arrondissement n'ont pas de pouvoir sur les services de dératisation. Il note que M. BOULARD a créé un site permettant aux habitants du 17^e de signaler la présence de rats. Ces doléances sont ensuite transmises à la mairie centrale. Il semble cependant que la Mairie centrale ne prenne pas toutes les dispositions possibles. Enfin, M. BOULARD s'est rendu à New York avec un de ses collaborateurs pour comprendre comment la ville américaine luttait contre le phénomène.

M. BOULARD reconnaît que les travaux de la Cité ont engendré des emprises et des ALGECO. Via le site <http://signalerunrat.paris/>, lancé en juin dernier, un certain nombre de signalements à proximité de ces ALGECO et une prolifération de rats devant l'établissement ont été enregistrés. Il indique que lancer ce site était une manière de montrer à la Mairie de Paris qu'elle ne prenait pas la mesure du problème qui est un sujet de santé publique grave.

Il ajoute que, sur le site, une carte permet de suivre l'évolution du phénomène sur le territoire. Depuis plusieurs mois des bénévoles du 17^e arrondissement se sont manifestés pour proposer leurs services pour lutter contre ce phénomène. Cette brigade citoyenne intervient dans les zones les plus infestées qui nécessitent un traitement d'urgence que la Ville n'est pas en mesure de mettre en place car elle n'utilise pas les bonnes techniques. L'action de cette brigade a permis de rouvrir des crèches, de sauver des cours d'école. Il sera donc demandé à cette brigade d'intervenir aux abords de la Cité. Si la Banque de France veut aider via un traitement complémentaire, IM. Boulard précise qu'il n'y voit aucun inconvénient.

M. CONSTANS indique que les ALGECO commenceront à être démontés à partir de la fin du mois de janvier. Il s'agira à ce moment-là de se coordonner avec les services de la Mairie du 17^e pour mener des interventions de concert.

Un intervenant du public demande si une augmentation du nombre des passages des transports en commun est prévue dans le quartier, ce qui profiterait également aux habitants du 17^e.

Un intervenant du public suggère que soient organisés des week-ends d'activité dédiés aux familles au sein de CITECO, car nombreuses sont les familles en recherche de ce type d'événement (anniversaires, activités, etc.).

M. CONSTANS répond qu'il est prévu d'offrir la possibilité d'organiser des anniversaires au sein de CITECO.

Un intervenant du public demande pourquoi ce projet ne s'appelle pas le « Musée Gaillard ».

M. CONSTANS indique que certaines salles feront référence à l'Hôtel Gaillard et à Emile Gaillard. Mais le nom de CITECO se veut tourner vers l'avenir, ce qui semble plus pertinent.

M. BOULARD précise que l'offre de bus sera renforcée dans le 17^e arrondissement à partir du 20 avril prochain, grâce à la Région Ile-de-France. Ce nouveau plan de bus sera présenté aux habitants du 17^e le 15 novembre prochain à l'école Jouffroy d'Abbas. Par ailleurs, il soutient l'idée d'accueil de start-ups, d'entrepreneurs, d'entreprises et de porteurs de projet au sein de CITECO. Il estime qu'il serait symboliquement pertinent de relier la culture économique avec la réalité et se dit prêt à aider ce type de projet.

M. PECHENARD précise que les habitants du 17^e seront personnellement tenus informés de l'organisation de la visite gratuite qui leur sera destinée. Il remercie chacun pour sa participation.

La séance est levée à 20 h 21.